



Communiqué de presse

Paris, le 22 janvier 2020

« Pratiques et conditions d'exercice en médecine générale : E-santé, soins non programmés et démographie médicale »

La DREES publie trois nouvelles études issues du Panel d'observation des pratiques et conditions d'exercice en médecine générale 2018-2019. La première décrit l'organisation des médecins pour faire face aux soins non programmés, c'est-à-dire aux demandes pour le jour même ou le lendemain. La deuxième s'intéresse au développement des principaux outils numériques de la e-santé, à savoir le dossier patient informatisé, le logiciel d'aide à la prescription et la messagerie sécurisée de santé. La troisième étude montre comment les médecins adaptent leur pratique face à l'offre locale de soins.

Le Panel d'observation des pratiques et conditions d'exercice en médecine générale est une enquête multipartenariale dont la 4^e édition s'est déroulée entre octobre 2018 et avril 2019, par internet et par téléphone, auprès de plus de 3 000 médecins représentatifs de l'ensemble des médecins généralistes libéraux.

Plus de 8 médecins généralistes sur 10 s'organisent au quotidien pour prendre en charge les soins non programmés

Les demandes de soins pour le jour même ou le lendemain, quel qu'en soit le motif et pendant les horaires d'ouverture du cabinet, constituent plus de 30 % de l'activité d'une semaine ordinaire pour 4 médecins généralistes sur 10. La quasi-totalité des médecins proposent une prise en charge de ces soins non programmés et 80 % sont organisés pour y répondre au quotidien. Cette organisation n'est pas seulement dépendante des médecins mais aussi de l'organisation du cabinet : le fait d'exercer avec d'autres médecins généralistes permet d'offrir une plus grande flexibilité dans la prise en charge des soins non programmés. Plus d'un médecin généraliste sur quatre affirme répondre à la totalité des demandes des soins programmés. Lorsqu'ils ne peuvent satisfaire cette demande, la moitié d'entre eux réoriente vers le secteur libéral.

Les principaux outils numériques sont utilisés par 80 % des médecins généralistes de moins de 50 ans

L'utilisation des outils numériques de la e-santé que sont le dossier patient informatisé, le logiciel d'aide à la prescription et la messagerie sécurisée de santé décroît avec l'âge des médecins généralistes : près de 80 % d'entre eux, âgés de moins de 50 ans, utilisent quotidiennement ces trois outils contre seulement 48 % parmi les médecins âgés de 60 ans ou plus. Outre l'âge, l'utilisation de ces outils va de pair avec une organisation collective plus poussée : 75 % des médecins exerçant avec d'autres médecins généralistes utilisent les trois outils contre 58 % parmi ceux qui exercent seuls la médecine générale.

Près de 80 % des médecins généralistes déclarent des difficultés de prise en charge de leurs patients

D'après le Panel, près d'un médecin généraliste sur cinq estime que l'offre de médecine générale dans sa zone d'exercice est très insuffisante. Cette proportion double en cas d'exercice dans un territoire de vie sous-dense. Autre constat issu du panel, ils sont près de 8 sur 10 à indiquer avoir des difficultés à répondre aux sollicitations des patients. Interrogés sur la façon dont ils adaptent leur pratique, trois médecins sur quatre indiquent faire des journées plus longues que souhaité, un sur deux dit devoir augmenter les délais de prise de rendez-vous et un sur deux refuse de nouveaux patients en tant que médecin traitant.

.../...

Télécharger les publications :

[« Plus de 8 médecins généralistes sur 10 s'organisent au quotidien pour prendre en charge les soins non programmés »](#)

Hélène Chaput, Martin Monziols (DREES), Bruno Ventelou, Anna Zaytseva (AMSE), Lisa Fressard, Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Marie-Christine Bournot, Jean-François Buyck, Anne Jolivet (ORS Pays de la Loire), Florence Zemour (URPS-ML Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Thomas Hérault (URML Pays de la Loire), *Études et Résultats* n°1138

[« E-santé : les principaux outils numériques sont utilisés par 80 % des médecins généralistes de moins de 50 ans »](#)

Hélène Chaput, Martin Monziols (DREES), Bruno Ventelou, Anna Zaytseva (AMSE), Lisa Fressard, Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Marie-Christine Bournot, Jean-François Buyck, Anne Jolivet (ORS Pays de la Loire), Florence Zemour (URPS-ML Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Thomas Hérault (URML Pays de la Loire), *Études et Résultats* n°1139

[« Difficultés et adaptation des médecins généralistes face à l'offre de soins locale »](#)

Hélène Chaput, Martin Monziols (DREES), Bruno Ventelou, Anna Zaytseva (AMSE), Lisa Fressard, Pierre Verger (ORS Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Marie-Christine Bournot, Jean-François Buyck, Anne Jolivet (ORS Pays de la Loire), Florence Zemour (URPS-ML Provence-Alpes-Côte-d'Azur), Thomas Hérault (URML Pays de la Loire), *Études et Résultats* n°1140

À propos de la DREES :

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

CONTACT PRESSE :

Muriel Moisy, drees-infos@sante.gouv.fr - 01 40 56 82 84